

Origine et présentation de l'initiative

Mobil'Arden est une plateforme de mobilité inclusive, outil regroupant des offres de services de mobilité réparties sur le territoire ardennais. Elle favorise l'acquisition d'une mobilité autonome en facilitant l'accès à l'information, à l'apprentissage de la mobilité et à une offre globale et cohérente de services.

D'une manière générale, cette plateforme :

- informe les publics et les professionnels accompagnants sur les solutions de mobilités existantes (grâce aux fonctions de conseillers en mobilité et d'ambassadeurs de mobilité) ;
- coordonne les dispositifs en vue de permettre l'accès équitable à la mobilité de toutes et tous ;
- permet la mise en synergies des différentes solutions mobilités du territoire et dispose de l'ingénierie nécessaire au développement de l'offre de services mobilités adaptées aux spécificités locales ;
- porte en direct les fonctions de conseil en mobilité et d'ambassadeur de mobilité pour le compte de l'ensemble des adhérents porteurs de solutions mobilité. Les conseillers en mobilité orientent vers des opérateurs de mobilité publics ou privés: transport à la demande, auto-écoles et garages solidaires...Les parcours de mobilité étant construits en vue d'une mobilité plus durable. La plateforme peut également porter des solutions en direct lorsque le besoin est exprimé.

Les personnes orientées vers la plateforme de mobilité bénéficient d'un diagnostic mobilité précis du conseiller en mobilité.

A l'issue de ce diagnostic, le conseiller en mobilité détermine la ou les solution(s) de mobilité la (les) plus adaptée(s) parmi les prestations proposées par les opérateurs qui constituent la plateforme ou par l'offre de service public.

Rôle des collectivités

Le conseil départemental des Ardennes soutient financièrement cette structure au titre du Programme Départemental d'Insertion (PDI) et du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD) depuis sa création fin 2017.

Cette action s'inscrit principalement dans une approche globale d'insertion professionnelle, ayant pour but d'être dans une démarche de résolution de problèmes visant à développer l'autonomie des bénéficiaires du RSA et du public « jeunes », et rendre ces derniers acteurs de leur propre parcours.

Les financements alloués par le Département des Ardennes permettent la prise en charge :

- de l'intervention du conseiller en mobilité ;
- de permis de conduire dont l'apprentissage est confié à une auto-école solidaire ;
- de transports à la demande. Le soutien financier ne vise pas ici uniquement les transports en lien avec l'insertion professionnelle mais permet d'aider tout type de publics, pour tout type de besoins. Par exemple : rendez-vous de santé des personnes âgées, rendez-vous administratif, avec un travailleur social, droits de visites encadrés (parentalité)...

Face à l'arrêt du transport à la demande durant le premier confinement lié à la crise sanitaire, le service s'est « reconverti » dans la livraison à domicile de colis alimentaires en faveur des personnes fragiles (partenariat avec la Croix-Rouge et des épiceries solidaires locales).

Autres interventions de Mobil'Arden financées par ailleurs : location de deux-roues portée par une structure de l'Insertion par l'Activité Economique, modules de formation liés à la levée de freins psychologiques à la mobilité, mobilisation du micro-crédit, dispositif Intégracode.

CONTACT :

coordination@mobilarden.fr